ADF-Lausanne

N° 9 DÉCEMBRE 1990

GAZETTE

case postale 112, 1001 lausanne

Le fusil du chasseur
vise l'oiseau qui tend le cou.
(Proverbe chinois)

SOLIDARITE AU FEMININ

Dans la dernière Gazette de l'ADF de Lausanne, nous annoncions le lancement de l'**Initiative Conseil National 2000**. Des nouvelles vont vous parvenir prochainement à ce sujet : le texte se précise, quelques menues corrections lui sont apportées afin de le rendre plus facile à comprendre, le comité d'initiative se forme, de nombreuses associations ont d'ores et déjà promis leur soutien.

Ce que nous aimerions souligner aujourd'hui, c'est que ce sont sept associations féminines faîtières, non politiques, qui, frappées par l'inégalité persistante, font **ensemble** cette démarche, cette proposition choc : exiger que la chambre basse soit composée pour une moitié de femmes et pour l'autre moitié d'hommes, selon un nouveau système de représentation proportionnelle. **Ensemble...**

Le 18 octobre, des responsables de 7 associations féminines (pas tout à fait les mêmes, mais représentant encore plus de femmes de ce pays) tenaient **ensemble** une conférence de presse pour protester contre la **10ème révision de l'AVS** qui aurait dû être «La» révision de l'égalité et qui, malgré 11 ans de gestation, ne tient qu'à peine compte du principe exprimé dans l'art.4,al.2 de la Constitution. Ce groupe de femmes était parti d'une étude des **causes de la pauvreté chez les femmes** : le système de l'AVS en est une, la 10ème révision ne présente pas d'améliorations suffisantes pour les femmes dont les rentes sont les plus faibles. Seule une AVS indépendante de l'état-civil et l'introduction d'un bonus de prise en charge de la famille peut réellement améliorer les choses.

Jamais donc la **solidarité** et le **travail commun** n'ont été si grands entre les associations féminines. Cela nous tenons à le souligner à la veille de Noël et à quelques semaines du 20ème anniversaire du suffrage féminin.

COUP D'OEIL SUR LES BUREAUX D'EGALITE EN SUISSE

Confédération

Claudia KAUFMANN depuis 1988

Mariette BOTTINELLI Bureau du personnel 1981

Bâle

Inge FEHLBAUM depuis 1989

M.-Thérès KUHN-SCHLEINIGER

Genève

Marianne FRISCHKNECHT depuis 1987

Lausanne

Diem-HUYEN DENTAN 1990

Jura

Marie-Josèphe LACHAT 1979

Saint-Gall

Maria SCHWARZ-TURLER 1989

Zurich

canton

Christa KOEPPEL depuis 1990

ville

Annelise BURGER 1987

Winterthour

Anne-Françoise ZUBER 1989

Berne

Marie-Louise BARBEN-HAENI depuis 1990

Vaud

Françoise PASCHE 1991

Et puis notre petite dernière, Françoise PASCHE, de Blonay, prête à empoigner les problèmes et traquer les inégalités avec la fougue de ses 33 printemps... enfin nous le présumons et l'espérons. En attendant, nous lui souhaitons une cordiale bienvenue à Lausanne.

Des Paroles aux Actes s'est fixé pour objectif d'inciter des entreprises et administrations à améliorer la situation des femmes sur le marché du travail, en élaborant des programmes concrets, susceptibles de valoriser les capacités et les qualités féminines et de tenir compte des besoins spécifiques des femmes....

Après deux années d'existence, PACTE peut se réjouir de premiers résultats très positifs obtenus par les entreprises et administrations membres. Nous reviendrons sur les différentes mesures déjà prises ou projetées dans les domaines de la formation, de la réinsertion, du temps partiel, du congé de maternité ou encore des caisses de pension. Pour l'instant, nous nous limitons à vous présenter les entreprises ayant désigné une "Responsable de l'Egalité" ceci sur le plan suisse. Si ces nominations sont de bon augure, nous n'en restons pas moins prudentes quant à l'évaluation du réel "pouvoir" dont bénéficieront ces responsables. De plus, il est difficile de faire une distinction entre ces dernières et des chefs de personnel chargés pratiquement des mêmes tâches.

L'Administration de la Ville de Zurich	Anneliese Burger,	à plein temps
Swissair, Zurich	Béatrice Pfister,	à plein temps
L'Administration de la Ville de Lausanne	Hyen Dentan-Pham,	à plein temps
SSR Agence de voyage	Brigitte Dubs,	
IBM, Zurich	Ursula Ceppi,	
Nestlé SA, Vevey	Myriam Germanier Audrin,	
Zyma SA, Nyon	Sonia Alstäg	

(ai) Secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS), où elle est responsable des questions féminines et économiques, Margrit Meier l'a dit sans détour: si la Suisse participe à un futur Espace économique européen (EEE), elle y gagnera à nombre de points de vue. Cette déclaration, Margrit Meier l'a faite lors de la journée d'action des femmes, à l'Université de Berne.

Dans les années septante, les femmes firent une découverte: la Cour de justice de la Communauté européenne (CE) à Luxembourg, était toujours plus amenée à se prononcer sur un principe garanti, par la CE, "à travail égal, salaire égal". Les recours des femmes à ce sujet s'accumulant, la Cour de justice européenne devint un pionnier en la matière.

Femmes: mieux en Europe qu'en Suisse!

La jurisprudence relative aux salaires n'est cependant pas la seule grâce à laquelle les Européennes sont mieux loties que nos nationales, a rappelé Margrit Meier qui, avant que de devenir secrétaire à l'USS, s'était professionnellement occupée, au Département fédéral des affaires étrangères, des questions relatives à l'intégration européenne. De fait, on trouve des directives de la CE qui fixent les points suivants:

- mise sur pied d'égalité des femmes et des hommes en ce qui concerne la sécurité sociale (de l'AVS à la prévoyance professionnelle, en passant par l'assurance-maladie pour les femmes);
- protection contre le licenciement des femmes qui font recours en matière d'égalité salariale;
- interdiction de discriminer les femmes au travail, pour ce qui est de l'emploi, de la formation, de la promotion professionnelle, ainsi que des conditions de travail;
- protection de la maternité aussi pour les femmes seules.

La Suisse laissée pour compte?

Tout cela figure déjà dans les directives en vigueur de la CE. Mais, quant à l'EE, il ne serait pas question de reprendre seulement les directives liées au libre-échange. Et Margrit Meier de mettre les points sur les I: l'industrie Suisse est fortement intéressée à commercer avec la CE. C'est pourquoi elle envisage très sérieusement son adhésion à l'EEE. Or, les pays scandinaves d'abord - mais pas seulement - souhaitent aussi reprendre, par exemple, les dispositions légales de la CE favorables aux femmes. Il est donc probable que l'enjeu de l'EE déborde le domaine du libre-échange. Autrement dit, si la Suisse participait à un EEE, les femmes de notre pays n'y perdraient rien. Au contraire!

Revers de la médaille, selon Margrit Meier: si la Suisse n'adhérait pas à l'EEE, notre économie subirait une pression renforcée. Or, en cas de crise dans notre pays, ce sont les femmes qui en seraient les premières victimes!

27 juin 1990 Service de presse USS

NI HOMME NI FEMME...
ET SI DIEU ETAIT LES DEUX A LA FOIS !

Ce que les femmes répondent à Dieu

ALORS QUOI, TU VIEILLIS, TU CHANGES D'OPINION ?

Lettre ouverte à Dieu

Qu'ont-elles au juste à dire à Dieu, les femmes ? Le plus simple était de leur demander de Lui écrire. Auteur d'un livre remarqué sur « les Femmes de l'Evangile », France Quéré a relevé le défi.*

Mon cher Dieu,

Nous nous tutoyons depuis longtemps et cette familiarité m'encourage à te parler avec franchise. Je ne comprends plus où tu es, ni qui tu es. Jadis tu te révélais aux simples, aujourd'hui tu empruntes la voie hiérarchique pour signifier tes volontés. Tu avais le souffle poétique et tu inspirais de grands écrits de délivrance. Aujourd'hui tu as à peu près autant de lyrisme qu'un arrêté ministériel. Tu nous convoquais à la liberté. Tu nous ligotes dans tes règlements et tes interdits. Je ne savais de toi que l'amour. Tu te présentes comme la justice. Je voyais en toi un père, et autant une mère. Tu parles comme un mâle courroucé. Tu passais comme une brise. Tu défends âprement tes choses.

Ceux qui administrent tes affaires énoncent-ils vraiment tes volontés ? Si c'est vrai, tu n'as pas bon cœur ; si c'est faux, tu as bon dos. Qu'est-ce qui leur prend, à eux ou à toi ? Toi le dispensateur de la grâce, qu'as-tu à t'enrager sur le sexe ? Cela te passionne-t-il autant qu'ils le disent ? Tu étais jadis si discret. Quand tu donnas Eve à l'homme, tu n'y ajoutas pas un sermon sur le mode d'emploi. Et ton fils ? Il a fulminé contre les cupides, les puissants, les orgueilleux, qui continuent à dévaster le monde, mais il n'a jamais condamné l'amour, même vicieux, même vénal, et n'a fait grief qu'aux hommes d'avoir *« le cœur dur »* ou de manquer de respect aux femmes. Tu ne comprends plus notre souffrance ? Tu n'entends plus la plainte de la femme stérile ? Tu te sens personnellement frustré si l'on arrache une à une, comme les brins d'une vieille tunique, les fatalités biologiques qui faisaient notre malheur ? Alors, quoi, tu vieillis, tu changes d'opinion ? Comme ce serait étonnant, de ta sagesse éternelle ! Ou c'est eux, dans les bureaux, qui font un excès de zèle ? Ta réputation, mon cher Dieu, finit par en souffrir, auprès des foules qui te connaissent par ce qu'on te fait dire et non par ce que tu as dit, dans les livres saints.

Viens donc à notre secours. Toi qui as adressé, dans tes Evangiles, le plus grand éloge jamais sorti de ta bouche, à la femme qui répandit du parfum sur tes pieds, et le plus vif de tes reproches à ton premier disciple, Pierre, que tu as appelé Satan et remis à sa place, rappelle donc tes administrateurs au sens des proportions. Dis-leur de ne plus parler de nous, s'ils n'en peuvent parler autrement. Ni de toi, car l'image qu'ils nous donnent n'est pas très ressemblante. Souffle-leur de nous laisser tranquilles avec notre féminité qu'ils connaissent comme ils te connaissent, sans l'avoir jamais approchée.

Quand tu donnas Eve à l'homme, tu n'y ajoutas pas un mode d'emploi

Car après avoir longtemps dit tout le mal possible de nous, ils se bornent maintenant — j'en rends grâce — à nous donner des conseils. Ils dissertent sur notre nature et notre rôle. Notre nature, c'est notre sexe, elle s'épanouit dans la virginité ou la maternité. Notre rôle — car il faut que les femmes, ça serve, sinon on ne comprend plus ce qu'elles font là —, c'est l'effacement et le dévouement qui « conviennent » depuis toujours « à notre sexe ». Mais plus encore celui des hommes, vu les commodités qu'ils tirent de la prescription. Cela fait deux raisons pour que nous restions dans notre féminité de nature et de rôle ; pour que nous ne nous mêlions pas de leurs affaires autant qu'eux des nôtres et des plus intimes ; ils n'ont pas besoin de nos conseils ; ils pensent bien, sentent bien, discernent bien, se critiquent bien, se relativisent bien, et ne traduisent, disent-ils, que tes saintes volontés.

C'est ainsi, mon cher Dieu : quand tu parles latin, tu ne dis pas les mêmes choses que quand tu parlais hébreu. Le bilinguisme te joue des tours. Tu avais créé la femme pour être *« une aide en face »*. Cela supposait que nous discutions, hommes et femmes, que nous nous enrichissions mutuellement des pensées de l'autre, que nous nous fassions mutuellement de douces remontrances, à l'occasion. Admire la suite, et comme on a obéi à tes désirs.

Ce ne doit pourtant pas être si difficile : tu as dans ton Eglise des saints, des pasteurs, des religieux, hommes de pensée et d'action qui sont des libérateurs et qu'on n'écoute pas plus que nous. Les lumières, est-ce fait pour être mis sous le boisseau ? Allons, Dieu, donne-leur une voix plus forte. Cependant je ne t'en demande pas trop, sachant combien tu es peu interventionniste. Mais si tu voulais parler à leur cœur (à ceux des bureaux), toi qui es tellement l'amour, tu nous rendrais un grand service. Et s'ils ne veulent rien entendre, suggère-leur au moins de nous demander pardon de tant de soupçons et d'impuissance. Je crois que nous comprendrions.

France QUÉRÉ

**Ed. du Seuil.*

(L'événement du jeudi - 12-18.4.90)

La période des fêtes de fin d'année
n'est pas féérique pour tout le monde

==========

L'Anneau blanc offre une aide rapide sans bureaucratie aux victimes de la violence

- une assistence personnelle et humaine après l'acte criminel
- un soutien financier en cas de besoin
- une assistance dans les rapports avec les autorités
- des programmes de rétablissement et de réconfort pour les victimes et leur famille
- la prise en charge des frais d'assistance juridique
- le financement de mesures thérapeutiques, si elles ne sont prises en charge par aucune autre institution
- l'organisation de groupes de dialogue pour femmes victimes d'un viol
- une présence au tribunal
- l'entremise d'aide en provenance d'autres organisations.

ANNEAU BLANC
Secrétariat romand
2063 Fenin

Tel. 038/535181

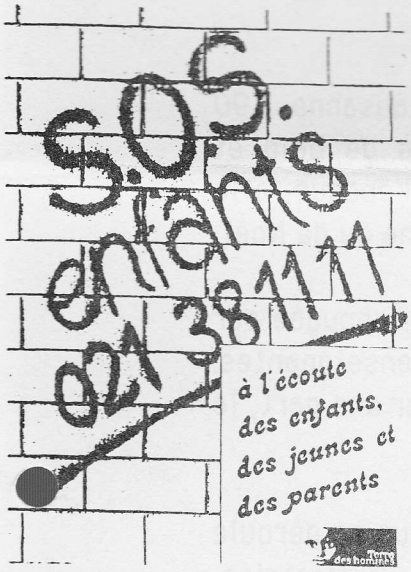

Te sens-tu seul? Triste?
As-tu un problème?
Personne à qui parler?
Tu peux téléphoner au 021 38 11 11

«S.O.S. Enfants» Terre des hommes
est là pour t'écouter, jour et nuit, tous les jours
Ou, si tu préfères venir nous voir, nous t'attendrons
du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h. :

Rue du Maupas 49, Lausanne
1er étage.

Les actes du Colloque organisé
par le Bureau de l'Egalité genevois
les 21-22 sept. 1989 sur
la violence
à l'égard des femmes
sont à votre disposition à notre
Bibliothèque ADF
Maison de la Femme
Av. Eglantine 6 - Lausanne

==========

VIOL-SECOURS -
Case postale 459
1211 Genève 24
Tél. 733.63.63

Une initiative qui a fait ses preuves 1950 - 1990 l'HABITATION FEMININE

(Photo de Jongh, Lausanne.)

Fondée en 1950, L'HABITATION FEMININE est une tentative de pallier au manque - déjà - de logements décents, sains et bon marché destinés à des femmes avec ou sans enfants.

Cette coopérative est neutre du point de vue politique et confessionnel. Elle tient compte des considérations morales de l'époque.

Pour en bénéficier, il faut être une femme seule et ne vivre que d'un seul salaire. En plus, les visites masculines ne sont pas tolérées de nuit, ce règlement étant strictement appliqué par... les co-locataires...

En 1954/55, la coopérative construit dans les hauts de Lausanne 190 appartements comprenant cuisine, une à deux pièces, salle de bain et balcon. Innovation communautaire sûrement peu courante à l'époque, elle prévoit aussi une salle pour la gymnastique, des réunions de thé ou de Noël.

Un grand élan collectif de générosité permit cette réalisation, appuyée par différentes associations féminines dont la nôtre, et des enseignantes. Certains groupes de gymnastique s'y mirent parfois à deux pour une part, le niveau de vie étant bas. Environ 200 parts furent souscrites.

C'est sous la souriante présidence de Madame Irène Cosandey que se déroule cette 40ème assemblée générale. Elle souligne le bel âge de l'initiatrice, Madame Isabelle Krayenbühl, membre fondatrice, et la présence toujours active d'une autre membre fondatrice, Me Berthe Pélichet, qui fait partie du Comité. Celui-ci s'occupe aussi d'encadrement. En collaboration avec Pro Senectute, il a mis sur pied des activités manuelles bimensuelles, auxquelles s'adonnent entre 10 et 30 personnes.

Trois fêtes par année font la joie des locataires, dont les 4/5 sont âgées. un lotto,une course annuelle et une fête de Noël . Beaucoup de gentillesse a l'air de présider à ces activités, certaines locataires de longue date apprécient ou attendent avec impatience les visites régulières des bénévoles.

Nanette BOVEY

Nouvelle venue au comité ADF-Lausanne, Nicole Ruchti, journaliste jurassienne, a assisté aux 5 séances de ce cours public donné au début de l'année au Palais de Rumine à Lausanne. Nicole nous fait un cadeau épatant en nous offrant la transcription des notes récoltées en ces occasions. Qu'elle en soit vivement remerciée.

17 janvier **Le Droit - Un moyen valable pour parvenir à l'égalité entre femmes et hommes ?**
par Mme Claudia Kaufmann, Directrice du Bureau Fédéral de l'Egalité entre hommes et femmes

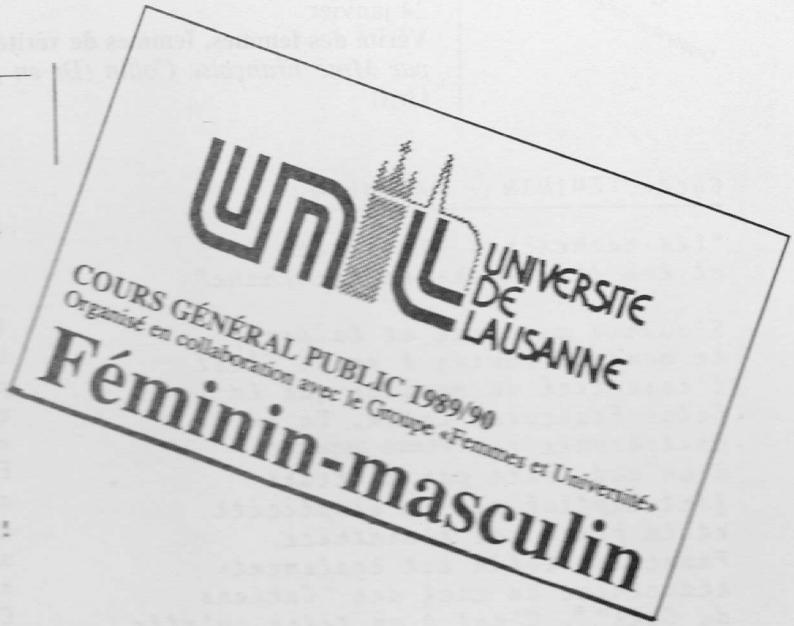

Oui, mais...C'est en substance la réponse faite par Claudia Kaufmann -madame Egalité de la Confédération- mercredi soir à Lausanne. Elle inaugurait ainsi un cycle de conférences sur le thème Féminin-Masculin, mis sur pied par l'université de Lausanne, en collaboration avec le Groupe "Femmes et Université".
La directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes s'est plu tout d'abord à rappeler que les femmes ne se reconnaissent pas ou peu dans le droit institutionnalisé. En effet, il est d'essence masculine. Il est donc fait par des dominants, pour des dominées! Ce qu'il fallait démontrer. Claudia Kaufmann ne manque pas d'humour mais la suite de son analyse est sérieuse. La conscience du droit qu'ont les femmes est basée sur des notions de valeurs. Elles éprouvent une réelle méfiance à l'égard du monde juridique. Elles savent qu'une revendication féminine tient du parcours de la combattante. Toutefois, regrette Claudia Kaufmann, en refusant d'accepter des situations conflictuelles, les femmes prolongent les inégalités existantes; c'est une autre démonstration de la brillante oratrice.

UN BILAN
C'est en juin 1981 que le peuple suisse a accepté l'aticle 4, alinéa 2 de la Constitution sur l'égalité. Qu'en est-il neuf ans plus tard? Pour la responsable du bureau fédéral de l'égalité le bilan est vite fait :"Un article de loi n'est de loin pas suffisant à changer les mentalités. On s'y réfère pour appuyer une revendication, mais on souhaite et espère que l'évolution des moeurs soutienne le courant de pensée en faveur de l'égalité. Toutefois affirme Claudia Kaufmann, la situation serait pire sans un article de loi.Et de proposer que des mesures transitoires permettent non seulement l'incursion des femmes dans le monde politique et professionnel, mais favorisent également l'empiètement des hommes dans des rôles réservés jusqu'ici aux femmes (tâches ménagères).
EFFET "BOOMERANG"
La lutte pour l'égalité entre hommes et femmes n'est pas sans effets pervers. Ils sont nombreux les "machos" de service à rappeler que l'égalité des droits appelle l'égalité des devoirs. Vous voyez bien sûr venir des arguments en faveur de l'incorporation des femmes dans la défense nationale, la hausse de l'âge de la retraite pour les femmes, et j'en passe. Claudia Kaufmann ne sous-estime pas cette argumentation "fallacieuse", elle en rappelle l'existence, bien réelle.
La conclusion de la directrice du bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes est pourtant résolument optimiste :" D'ici 20 ans on devrait sentir les effets bénéfiques d'une plus grande égalité non seulement entre hommes et femmes, mais entre tous les individus. C'est dans le combat pour une plus grande dignité de chaque être humain qu'il faut placer la recherche de l'égalité entre Femmes et Hommes.

UNIVERSITE DE LAUSANNE
Cours général public 1989/90
Organisé en collaboration avec le Groupe «Femmes et Université»

24 janvier
Vérité des femmes, femmes de vérité
par Mme Françoise Collin (Dr en philosophie, rédactrice en chef des Cahiers du Grif)

Cycle FEMININ - MASCULIN

"Les recherches féministes et les féministes en recherche".

S'ouvrir au monde et laisser le monde s'ouvrir à nous. C'est l'essentiel du message que la Belge Françoise Colin, Dr en philosophie est venue apporter à un auditoire par ailleurs fort captivé par la simplicité et le punch de l'oratrice. Françoise Colin est également rédactrice en chef des "Cahiers du Grif"*. C'est à ce titre qu'elle s'est penchée, avec ses collaboratrices, sur la situation des recherches féministes.

DEFRICHEMENT

Nés pour être au confin de la théorie et de la pratique, les "Cahiers du Grif" se sont voulus un lieu de parole pour les femmes. C'était après les balbutiements du M.L.F. et tout était à faire. Il était nécessaire de donner une suite à cette " insurrection des femmes" comme le dit Françoise Colin. Et de rappeler que la reconnaissance de l'identité des femmes est très récente.

LES TEMPS CHANGENT

L'évolution constatée par la philosophe belge porte sur le fait que -dans les recherches- la femme n'est plus isolée de son contexte. Elle cite l'exemple des chercheuses américaines qui ont développé la notion de "genre", notion qui fait assurément mieux référence à l'environnement social de l'objet "femme". C'est-à-dire que l'on étudie le rapport d'une catégorie sexuée à une autre. Dans le cas du féminisme, le rapport de domination notamment (étude du pouvoir).
L'outil utilisé dans les recherches féministes est défini par une grille de lecture ou grille d'approche. On fait apparaître, à volonté, des spécificités définies. Une démarche riche et féconde mais restrictive aussi. Il est bon de rappeler que l'approche féministe n'est pas la seule; le domaine n'étant pas chasse gardée, les chercheurs l'ont déjà investi.

UNE RECHERCHE PLURIDISCIPLINAIRE

Quant aux féministes en recherche, il serait dommage qu'elles se cantonnent dans des études portant sur elles-mêmes. L'objectif final étant bien sûr que la dimension "féministe" soit présente dans tous les domaines et toutes les disciplines. Sans oublier enfin que la pensée qui s'élabore en dehors des universités et des centres de recherches doit aussi trouver droit de cité et être reconnue.
Si nous n'arrivons pas à dialoguer avec le reste de la société, conclut Françoise Colin, le but sera difficile à atteindre.

*Grif :
groupe de recherches et informations féministes

UNIVERSITE DE LAUSANNE
Cours général public 1989/90
Organisé en collaboration avec le Groupe «Femmes et Université»

CYCLE FEMININ - MASCULIN

31 janvier
De l'histoire des femmes à l'histoire des genres
par Mme Anne-Marie Käppeli (Université de Genève)

Mais où sont donc passées les femmes dans l'Histoire? C'est la question que l'on se pose tout naturellement après avoir écouté les propos de l'historiographe Anne-Marie Käppeli. Chargée de cours aux universités de Genève et Bâle et assistante de recherches au fonds national suisse, cette féministe allie la théorie à la pratique. Toutes ses études et sa thèse ont été conduites dans l'intention de déceler la présence, ou plutôt l'absence des femmes dans l'Histoire .Elle avoue tout de même que quelques rares biographies ont été consacrées à des femmes. Et cela vu essentiellement sous l'angle anthropologique.

FINI LE DEUXIEME SEXE

1970 et "l'insurrection" des femmes crée une conjonction de l'anthropologie et du féminisme social. Un effet de visibilité est en train de naître. Et rendre visible c'est déplacer les priorités. Intervient alors le concept de "genre" qui permet enfin de rendre les femmes à l'Histoire et l'Histoire aux femmes. C'est alors le début d'une recherche complexe. La notion de "genre" signifie donc ne plus "voir" les hommes comme représentants du mode général, mais bien plus naturellement comme appartenant à un "autre" genre que celui constitué par les femmes!

L'étude de l'histoire des genres est d' actualité dans tous les pays d'Europe Mais, comme à leur habitude, les Etats-Unis ont une bonne longueur d'avance, car la continuité dans les recherches est assurée par un cursus, c'est-à-dire un cycle universitaire sanctionné par un diplôme . A mettre en exergue toutefois, la parution cet automne de cinq volumes retraçant pour la première fois l'Histoire des femmes européennes.

RECHERCHE FEMMES DESESPEREMENT

Le monde universitaire suisse n'est pas réfractaire à l'intérêt suscité par l'histoire des femmes, mais il considère davantage ce domaine comme un champ de recherches plutôt qu'une discipline. Il est vrai que l'information sur ce thème est encore balbutiante. Tout ou presque est à apprendre ou découvrir. L'historiographe ne craint pas de voir là un enjeu pour la Suisse et l'Europe. Encore faudra-t-il trouver des interlocuteurs motivés. C'est le postulat d'Anne-Marie Käppeli.

CYCLE FEMININ - MASCULIN

UNIVERSITE DE LAUSANNE
Cours général public 1989/90
Organisé en collaboration avec le Groupe «Femmes et Université»

7 février
Singulier, pluriel : règles sociales d'accord entre féminin et masculin
par M. François de Singly (Université de Rennes 2, France)

Mais quels sont donc les effets de la vie conjugale pour les femmes. C'est la question à laquelle a répondu François de Singly, professeur de sociologie à l'université de Rennes 2, au terme d'une vaste enquête menée sur tout le territoire français. Les résultats ont fait l'objet d'un livre "Fortune et infortune de la femme mariée"*. C'est de quelques vérités dignes d'intérêt qu'il sera question ci-dessous.

Au niveau professionnel, dans la catégorie "cadre supérieur" les hommes mariés possédant un baccalauréat représentent 37 % et les femmes 9% seulement.

Les hommes mariés avec 1 enfant constituent 34% des cadres, et les femmes 18%. Mais s'il s'agit d'hommes célibataires, ils ne seront plus que 20% alors que la proportion atteint 28% chez les femmes. François de Singly n'hésite donc pas à dire que les hommes ont un rendement de leurs richesses scolaires acquises supérieur aux femmes. Il estime encore que le mariage provoque une progression de la dévaluation des richesses scolaires de la femme.

L'enquête a également porté sur la répartititon du temps chez chacun des époux. Ainsi sur 100 minutes de travail, un père de 2 enfants en consacrera 71 à l'exercice de sa profession et 29 à l'univers familial. Pour la mère, 48 minutes seront affectées à son activité professionnelle et 52 aux tâches domestiques. L'assignation de l'homme marié paraît donc être, encore et toujours, de pourvoir à l'alimentaire de la famille. Dans le même temps, c'est à la femme qu'est attribué le travail domestique. Autre démonstration: dans un couple avec 1 enfant, le travail domestique d'une femme est 1,5 fois supérieur à celui de l'homme. Dans un couple avec 3 enfants, la proportion s'accentue, elle est 2,2 fois supérieure. Il faut comprendre, conclut François de Singly, qu'à chaque fois qu'un enfant paraît, l'homme en fait de moins en moins. Il est ainsi facile d'en déduire que non seulement le mariage constitue une sorte de "gommage" pour la femme, mais que dès la naissance des enfants, chacun des partenaires réintègre le rôle que la société lui a attribué en fonction de son sexe. Et cela, même si la pratique du concubinage peut faire croire à un meilleur partage des tâches entre homme et femme.

Et dire que les dernières statistiques avouent un intérêt de plus en plus grand pour le mariage. L'amour ferait-il malgré tout le printemps?

*Presses universitaires de France - 1987

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Cours général public 1989/90

Organisé en collaboration avec le Groupe «Femmes et Université»

14 février **L'éloquence réduite au silence : comment les femmes sont évacuées de la communication**
par Mme Edith Slembek, Université de Lausanne, membre du Groupe «Femmes et Université»

CYCLE FEMININ - MASCULIN

"L'éloquence réduite au silence : comment les femmes sont évacuées de la communication".

Développer un autre comportement dans la communication entre hommes et femmes, mais aussi trouver un autre langage qui va de pair avec une nouvelle conscience. C'est en quelque sorte le postulat d'Edith Slembek, Dr es lettres et professeur à l'université de Lausanne. Cette spécialiste des sciences du langage et des communications orales s'attache essentiellement à démonter les mécanismes inconscients utilisés lors d'échanges. Elle a choisi, pour étayer sa démonstration, de parler notamment des styles de communication, des données physiologiques et du comportement communicatif. Au vu d'observations faites par Edith Slembek, il apparaît que les femmes utilisent des moyens langagiers spécifiques, c'est-à-dire qu'elles emploient fréquemment le conditionnel, elles s'expriment par des tournures limitatives et dévalorisantes. Rien que cela! Un exemple soutient cette théorie, une femme dira : "il faudrait revoir ça je pense, et toi?". L'homme s'exprimera ainsi :"Il faut revoir ça". Et Edith Slembek d'ajouter que "le style atténué de l'expression féminine permet au partenaire d'investir l'espace de liberté ainsi laissé vacant". Cette manière féminine de s'exprimer est perçue par les autres comme des tentatives hésitantes chargées d'émotionnel. Et l'état émotionnel n'a pas sa place dans notre société. De la présentation des données physiologiques nous retiendrons ceci : l'écoute est caractérisée par 30% de verbal (mots choisis, tournure de phrases) et 70% de non-verbal (timbre de voix, débit de la parole, gestes, attitude du visage et respiration). Des critères soumis à des modes diverses, ainsi dès 1970 dans les médias, une femme se devait de parler plus fort, cela pour être prise au sérieux. Et dès 1980 on a recommandé aux femmes de parler "grave" pour être mieux écoutées...Quant aux directives pour 1990, elles ne sont pas encore connues!

Edith Slembek a également étudié le comportement communicatif dans un groupe mixte, et voici quelques-unes de ses observations: les femmes sont en principe responsables du maintien de l'échange mais pas du contenu. les hommes choisissent le sujet et la manière d'en discuter.

Dans une discussion, la tendance qu'ont les hommes à interrompre les femmes est une manifestation de leur supériorité. Un mécanisme concurrentiel est utilisé par les hommes envers les femmes : interrompre la discussion pour imposer son sujet. De plus, les hommes sont peu enclins à donner des confirmations minimales lorsqu' une femme s'exprime. Pas de signe d'approbation, pas de sourire de complicité, où alors tardivement. Ce qui a pour effet, si la tactique est répétée, d'inciter l'oratrice à abandonner son sujet. Etre ignorées, ajoute Edith Slembek, cela arrive aux femmes, pas aux hommes!

Quant à l'influence acquise dans un groupe mixte, elle se fait et se consolide par une prise répétée de la parole. Les résultats d'une étude sur la fréquence de la prise de parole sont probants : après une discussion, les interventions des hommes ont été surestimées de 30%, alors que la fréquence utilisée par les femmes a été très largement sousestimée!

En conclusion, déplore Edith Slembek, les femmes, malgré leurs qualités précoces et leur sens de la communication, n'ont pas encore leur place dans la société.
Mesdames, à vous la parole!

Nicole Ruchti

Cours général public 1989/90
Organisé en collaboration avec le Groupe «Femmes et Université»

Féminin - Masculin

Offre de souscription

Les conférences de ce cours seront publiées en cours d'année dans un volume de la collection des «Publications de l'Université de Lausanne». Vous pouvez d'ores et déjà le commander au prix de souscription (environ fr. 25.-).

✂----------

Coupon à retourner à:
Université de Lausanne, Presse et Information, BRA, 1015 Lausanne

Je désire recevoir, dès parution, le volume réunissant les conférences du Cours général public «Féminin – Masculin» (Prix de souscription: environ 25.- par ex., port compris).

Nombre d'exemplaires: . . . ex.
Nom: . . . . . Prénom: . . . . . .
Adresse: . . . . . .
NP: . . . . Localité: . . . . . .

Date:
Signature:

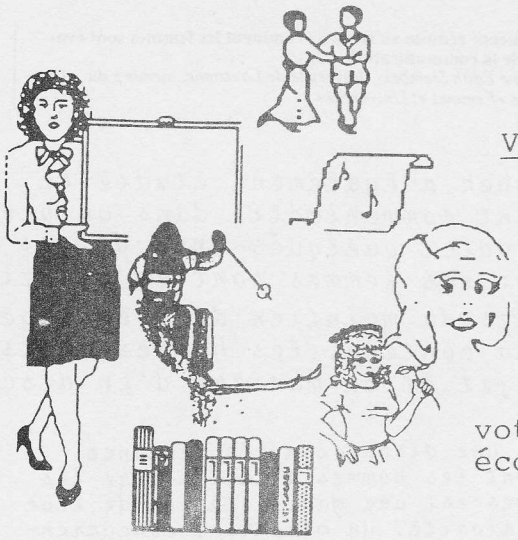

VOULEZ-VOUS CREER UN

RESEAU D'ECHANGES RECIPROQUES DE SAVOIRS

dans

votre quartier, votre village,
école, centre de loisirs,
foyer d'accueil,
EMS, etc. ?

La philosophie de ce mouvement, basé sur la réciprocité, est :

TOUT PEUT S'APPRENDRE, TOUT PEUT S'ECHANGER.

Chacun, chacune est à son tour enseignant et enseigné. C'est ainsi que Laure, qui au départ croyait ne rien savoir, enseigne la cuisine rapide à Marc, mécanicien à la retraite, lequel explique les mystères du moteur auto à trois amies prêtes à donner des leçons de couture, dactylo et guitare, tandis que Guy aurait envie d'apprendre à tapisser une chambre et Suzanne s'enthousiasme pour les plantes médicinales.

En diversifiant les occasions de se former, se connaître, résoudre ses problèmes, on peut comprendre que son propre épanouissement est lié à celui de l'autre, et que compétition n'est pas synonyme de réussite, car

- **tout le monde sait quelque chose,**
- **tout ce que l'on sait peut être transmis,**
- **transmettre est valorisant et pédagogique,**
- **on peut se former dans la gratuité.**

Un tel réseau, ouvert à toutes et tous, peut se loger presque partout: salle de paroisse, de réunion, café etc. offrant un lieu de coordination facilement repérable et accessible et permettant d'accrocher bien en vue un panneau "OFFRES-DEMANDES" invitant les usagers à y inscrire leurs désirs ou propositions.

Ce petit exposé a-t-il suscité en vous l'envie de vous lancer dans l'aventure, comme dans 60 villes de France et à Lausanne au Ch. des Pyramides à Malley où, en 3 mois, plus de 20 cours ont été donnés à env. 60 personnes? Dans ce cas, veuillez vous adresser à l'une des 3 spécialistes en la matière, ci-dessous:

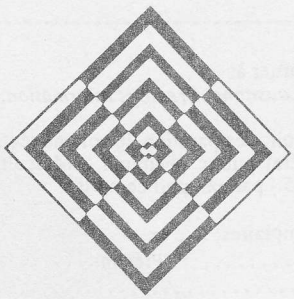

ACTION BENEVOLE Claire Lise GERBER
Maupas 49, 1004 LAUSANNE, tél. 021/ 36 21 96
Madeleine MORET
Ch. du Village 1, 1012 LAUSANNE, tél. 021/ 29 86 74
Elisabeth THIEMARD
Av. de Cour 6A,1007 LAUSANNE, tél. 021/ 26 19 66

LES NANAS SONT SYMPAS !

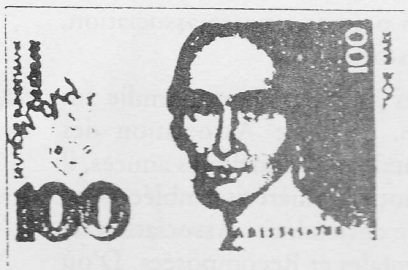

Nouveau billet de 100 DM représentant la pianiste allemande Clara Schumann. Et en Suisse, aurons-nous bientôt notre billet de banque avec Sophie Täuber-Arp, danseuse, peintre et architecte (1889-1943) ?

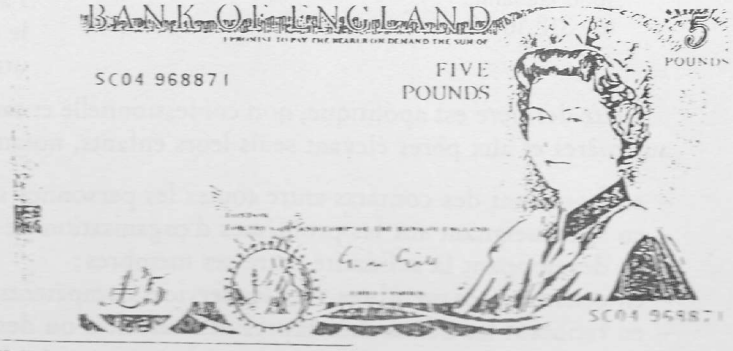

Une femme de communication

Michelle Bohin

Peu de femmes hantent les hautes sphères de l'administration communale lausannoise. Elles n'étaient que trois, jusqu'à ce jour, à posséder le titre de chef de service: Marie-Claude Jequier à la tête de la culture, Christine Martin aux impôts et Raymonde Caffari à la jeunesse et aux loisirs. Elles seront quatre dorénavant, avec la nomination de l'actuelle attachée de presse de la Ville, Michelle Bohin, au poste de chef du service de presse et d'information.

(24 H 29.8.90)

AFFREUX JOJOS !

Voici le modèle-type d'une règle grammaticale grotesque: "Cent femmes et un chien sont partis à la campagne".

La réforme de l'orthographe bat son plein. Il est temps d'en finir avec de telles absurdités.

Ecole d'infirmières de Morges

L'envol des Saturnins

Parents et amis ont assisté, vendredi, à l'éclosion de la couvée des Saturnins: douze «canards» — dont un mâle — élèves de l'Ecole de soins infirmiers de Morges (ESIM) parvenus au terme de leur formation d'infirmiers assistants.

Le nom de la volée a inspiré à François Chapuisat, président du conseil d'école, d'avicoles propos. Dans un registre plus sérieux, il a invité les nouveaux soignants à se ressourcer, «car le savoir est fragile». «Soyez de bons soignants au service de votre prochain qui souffre et qui requiert écoute, observation, connaissances, relations humaines, afin que les soins que vous lui prodiguerez soient des soins de la plus haute qualité possible.»

Préfet substitut, Gustave Morel a recueilli le serment des nouveaux infirmiers assistants, alors que la directrice de l'ESIM, Isabelle Perrinjaquet, procédait à la remise des certificats. Dans son message, elle a relevé que, si l'incubation d'œufs de cane dure vingt jours, deux ans ne sont pas de trop pour former des infirmiers assistants qui font honneur à la profession.

24 H. Sept. 90 G. H.-

L'ADF ACCUEILLE

L'association de familles monoparentales et recomposées

avenue églantine 6
1006 lausanne
tél. 312 16 40

Pour mieux vous présenter notre association, d'abord un petit historique !

L'Association des mères chefs de famille fut constituée en 1976. Devenue Association des familles monoparentales il y a quelques années, il fut décidé, lors de notre dernière assemblée — en mars 1990 — qu'elle deviendrait : Association de Familles Monoparentales et Recomposées. D'où le nom de notre journal « Ephémère » — FMR — utilisant les initiales de l'association.

Cette dernière est apolitique, non confessionnelle et sans but lucratif. Elle a pour but de venir en aide aux mères et aux pères élevant seuls leurs enfants, notament :

- en favorisant des contacts entre toutes les personnes seules ayant charge d'enfants ;
- en se renseignant sur les problèmes d'organisation de vie après une rupture ;
- en développant la solidarité entre ses membres ;
- en orientant ses membres vers les services compétents (sociaux, juridiques, éducatifs, etc.) ;
- en facilitant les démarches auprès des autorités ou des associations existantes ;
- en participant à des actions visant à l'amélioration des lois concernant les droits des femmes, des enfants et des familles monoparentales et recomposées.

Actuellement 8 personnes — dont un père — sont au comité. Les tâches sont réparties entre toutes et tous. Trois personnes s'occupent de la permanence téléphonique, deux sont chargées du secrétariat de l'association, une du Service baby-sitter de la Croix-Rouge, quatre s'occupent de l'animation et deux du journal « Ephémère ».

- **Permanence téléphonique :** lundi, mercredi, vendredi et samedi au 312 16 40. Ce service est là pour renseigner sur les différentes possibilités d'aides ou autres. Chaque parent seul peut y trouver aide et réconfort.
- **Secrétariat :** deux membres sont chargées de la correspondance, tenue du fichier des membres, comptabilité ; enfin tout ce que comporte le secrétariat d'une association regroupant environ 400 membres.
- **Service baby-sitting de la Croix-Rouge :** notre association, d'entente avec la Croix-Rouge, offre à chaque parent seul la possibilité d'utiliser ce service contre une modeste contribution.
- **Animation :** en règle générale, un dimanche sur trois sont organisées des sorties avec les membres. Ces rencontres se font dans le but de réunir les parents seuls avec leurs enfants, afin de partager d'agréables moments et aussi, parfois, les soucis. Elles permettent de créer des amitiés, de se sentir solidaires les uns des autres. Les animatrices et animateur font leur possible afin de trouver des endroits intéressants, autant pour les adultes que pour les enfants. D'autre part, une fois par mois, une soirée-rencontre est organisée, afin que les parents puissent se retrouver autour d'un repas ou d'un café ; ces sorties-là sont organisées principalement pour les adultes, bien que les enfants soient toujours les bienvenus. Cela permet aussi de discuter de choses plus sérieuses et de partager d'autres centres d'intérêts. A Noël, Nouvel-An et Pâques, l'équipe d'animation réunit ses membres et leurs enfants afin de faire la fête.
- **Le journal « Ephémère » :** édité tous les trois mois, il a pour mission d'informer ses membres. C'est dans l'« Ephémère » que l'on découvre les lieux de rencontre imaginés par l'équipe d'animation, la sortie de nouveaux livres ou brochures, les informations sur les colonies de vacances pour les enfants, les dates et lieux des conférences. Notre journal est un lien entre toutes et tous les membres de l'association. Les dates des parutions sont mars, juin, septembre et décembre.
- **Conférences :** le dernier mercredi de chaque mois — sauf pendant les vacances d'été et en décembre — une conférence-débat est organisée par l'association, à la Maison de la Femme, à 20 h. 15. Ces conférences ont pour but d'informer et aussi, dans la mesure du possible, de donner des réponses à toutes les questions se rapportant à la famille monoparentale ou à d'autres sujets. Ce sont des moments de réflexion et de partage entre toutes et tous.

L'Association de Familles Monoparentales et Recomposées désire faire encore plus à l'avenir. Pour cela, elle participe aux activités d'autres organismes tels que le CLAFV, Pro Familia Vaud, etc.

Si vous désirez devenir membre de notre association ou pour tout autre renseignement, veuillez vous adresser à : Association de Familles Monoparentales et Recomposées, Eglantine 6, 1006 Lausanne, tél. (021) 312 16 40.

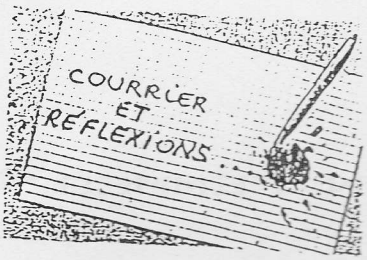

A propos du

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
du canton de Vaud

Echange de politesses entre

L'ASSOCIATION SUISSE DES FEMMES DES CARRIÈRES JURIDIQUES

Avenue Dapples 15
1006 - LAUSANNE

Lausanne, le 24 septembre 1990

Monsieur le Secrétaire général de
l'Ordre judiciaire
Tribunal cantonal
Palais de l'Hermitage

1014 - Lausanne

Concerne: Engagement de 5 juges et 50 assesseurs au Tribunal administratif.

Monsieur le Secrétaire général,

Ayant appris qu'à la suite de la votation populaire positive de juin dernier, le canton de Vaud disposera d'un Tribunal administratif dès 1991 et étant donné que les 5 juges et 50 assesseurs prévus entreront en fonction le 1er juillet 1991, notre Association se préoccupe beaucoup de savoir si une proportion adéquate de femmes se trouvera engagée à ces nouveaux postes.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous donner des assurances à ce sujet et, dans l'attente de votre réponse, vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de nos sentiments très distingués.

signé : H. Veillard-Cybulska,
J. Fischer, H. Bircher

et

CANTON DE VAUD

LE CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE, DE LA POLICE
ET DES AFFAIRES MILITAIRES

Association Suisse des Femmes
des Carrières Juridiques
Av. d'Apples 15

1006 LAUSANNE

MESDAMES LES CANDIDATES JUGES ET ASSESSEURS,
A VOUS DE JOUER MAINTENANT
pour relever la moyenne féminine de
représentation dans l'ordre judiciaire,
extrêmement basse ainsi que vous le savez.

Lausanne, le 9 octobre 1990

Engagement de cinq juges et cinquante assesseurs au Tribunal administratif

Mesdames,

En réponse à votre lettre du 24 septembre 1990, que m'a transmise le Tribunal cantonal, je vous informe que les juges et juges suppléants du Tribunal administratif seront élus par le Grand Conseil.

C'est donc à lui qu'il appartiendra d'assurer la représentation équitable que vous souhaitez.

En ce qui concerne les assesseurs, ils seront nommés par le Conseil d'Etat, sur proposition du Tribunal administratif. Pour autant qu'il y ait des candidatures suffisantes, je crois pouvoir dire que le Conseil d'Etat s'efforcera d'établir une proportion adéquate de femmes parmi les assesseurs.

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de ma considération distinguée.

Claude Ruey
Conseiller d'Etat
p.o. [illegible]

BIF BUREAU INFORMATION FEMMES

Qu'est-ce que le BIF ?

Le BIF est un CARREFOUR, soit

* Un lieu d'accueil et d'écoute, grâce à sa **permanence** ouverte à la Maison de la Femme du

  lundi au vendredi de 9 h. à 12 h.
  (Eglantine 6, 1006 Lausanne)
  tél. 021 20 04 04

* Un lieu **d'information**
  de dialoque et
  d'orientation au féminin

  à disposition des femmes, gratuitement.

* Un lieu de recherche et d'échange en matière de

  développement personnel,
  formation et réinsertion professionnelle
  droits de la femme,
  famille, entr'aide,
  vie associatiative, loisirs.

* Un lieu de réflexion et d'évaluation pour **l'équipe**, composée actuellement de **7 répondantes** bénévoles qui se relayent pour assurer la permanence et rechercher les renseignements et qui se rencontrent régulièrement pour

  trouver des solutions...,
  améliorer écoute et compétence...,
  étudier -au travers des témoignages reçus- **les besoins exprimés par les appelantes et...**
  définir le rôle du BIF au niveau de la politique sociale.

* Un lieu d'action dynamique, **ouvert à toute personne désireuse de renforcer l'équipe actuelle et de participer aux activités du BIF et à la réalisation de ses projets !**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE BIF ET/OU LA PROCEDURE D'ENGAGEMENT DE NOUVELLES COLLABORATRICES POUR L'EQUIPE DU BIF, PRIERE DE S'ADRESSER A LA COORDINATRICE :

Mme H.J. SCHENK
BIF
Maison de la Femme
Eglantine 6, 1006 Lausanne

 (Suite de la page 2)

Aux dernières nouvelles, un Bureau du personnel de l'Administration communale s'est ouvert également à ZURICH, avec Linda MONTOVANI-VOEGELI.

En outre, Antje ZIEGLER a remplacé Maria Schwarz-Turler à celui de ST-GALL.

Enfin, à NEUCHATEL, sous une appellation différente mais avec les mêmes fonctions, un Secrétariat et Conseil à la famille et à l'égalité avec Catherine LAUBSCHER-PARATTE.

==========

femmes à l'honneur

BRAVO A IRENE GARDIOL élue présidente du parti écologiste suisse, dès 1991

A

Anne-Sylvie FONTANNAZ

première pharmacienne cantonale vaudoise, dès 1991

ET A

Anne-Marie LEY

future présidente centrale de la Fédération suisse des journalistes (FSJ).

==========

A vos ordres, chèfe !

Ça n'a l'air de rien, mais c'est une petite révolution.

Un dictionnaire masculin-féminin des professions, titres et fonctions a été présenté à Genève.

le 1er novembre 1990.

Unique en son genre, il est un encouragement pour les femmes

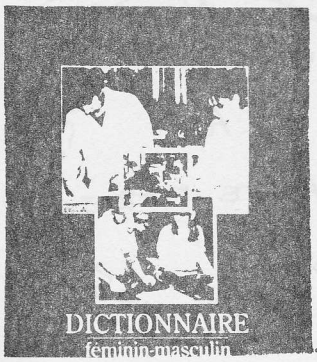

Il n'y avait pas que des autrices pour rédiger le «Dictionnaire féminin-masculin» des professions, titres et fonctions électives. Rendons donc hommage aux deux hommes qui ont participé, avec sept femmes, à l'audacieux ouvrage présenté hier par deux ministres genevois, MM. Ziegler et Maitre, et un jurassien, Pierre Boillat, en compagnie de représentants de la Confédération. Le dictionnaire, édité par Genève et le Jura, répertorie quelque 4000 professions avec dénominations masculine et féminine. Les cantons de Genève et du Jura sont les principaux initiateurs du projet réalisé sous la houlette de la cheffe du Bureau de l'égalité Marianne Frischknecht avec son homologue du Jura Marie-Josèphe Lachat.

Une écrivaine, Thérèse Moreau, est l'une des sculptrices de ce nouveau langage qui blessera certainement quelques oreilles délicates.

source, "L'EXPRESS", Neuchâtel

HISTOIRE SANS PAROLES

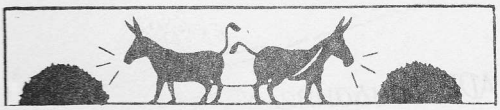

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE à toutes et tous,
ce sont là les voeux du comité de l'ADF Lausanne

que la solidarité féminine continue
Simone Chapuis

vivement la crèche municipale
Janine

de meilleures allocations familiales
Madeleine

Pouvoir enfin concilier vie professionnelle et familiale
Madeleine

DÈS DEMAIN, EN AVANT TOUTES ET TOUS!
Nicole R.

PLUS de SOLIDARITE FEMININE
Nanette

Une meilleure représentation des femmes en politique et dans le service public
Madeleine

un bel anniversaire du suffrage
Simone

1991? Vive les 20 ans de suffrage et les 10 ans d'Egalité
Christiane

Un travail actif et efficace de notre Bureau de l'égalité
Marie-Anne

Humour Créativité et solidarité
Nicole

Joie dans le partage
. des tâches
. des responsabilités
. des droits
Jeanne

NOS VOEUX POUR 1991 A TOUS RETABLISSEMENT
ANNE-MARIE

Responsable de la Gazette : le comité ADF Lausanne

Association pour les Droits de la Femme

C.P. 112 1001 Lausanne

Ccp 10-3865 2